

**Pour vous, le Conseil général réalise**

# L'aménagement d'un itinéraire cyclable sur le Chemin de Halage à Charenton-le-Pont et à Saint-Maurice

## Démarrage des travaux le 29 juin 2009

Des travaux seront engagés à partir du 29 juin prochain, pour une durée de cinq mois, sur le Chemin de Halage, situé sur les bords de Marne.

Ils consisteront à réaliser l'aménagement d'un itinéraire cyclable afin, notamment, de créer une voie verte entre Paris et Saint-Maurice et d'encourager le développement des circulations douces.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du schéma départemental des itinéraires cyclables (SDIC) et vise à préserver et à valoriser la continuité du tracé entre le confluent de la Seine et de la Marne et le quai de Charenton côté Paris. Cet itinéraire constitue par ailleurs un tronçon de la véloroute européenne n°3, qui relie la Belgique à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Afin de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais et en parfaite sécurité, ils seront réalisés de jour, entre 8h et 17h, et pourront engendrer une gêne à la circulation des piétons et des cyclistes au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Des travaux de végétalisation et de plantations seront ensuite réalisés cet automne, le long de l'A4, sur le quai aval à Charenton-le-Pont. Puis, les berges de la Grande Île de l'Hospice à Saint-Maurice seront entièrement réaménagées au cours de l'hiver 2010. Le Port Autonome de Paris s'est également engagé à réaliser des travaux complémentaires sur son domaine, pour assurer la continuité de cette circulation douce.

Financé par le Conseil général, le montant de ces travaux s'élève à 960 000 €, avec une participation de la Région Île-de-France et de la Communauté de communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice.

Nous veillerons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

**La direction départementale des Transports,  
de la Voirie et des Déplacements**

**INFO-TRAVAUX**  
[www.cg94.fr](http://www.cg94.fr)

**INFO**  
**services**  
**39 94**  
**cg94.fr**

Coût d'un appel local  
depuis un poste fixe

**VAL de**  
**MARNE**  
Conseil général